

Code Ethique général

Institut de Formation Doulas de France

Ce Code Ethique s'applique à tous les membres de l'Institut de Formation Doulas de France et à toute autre personne participant aux activités proposées au sein de l'Institut (c'est-à-dire membres du bureau, équipe de gestion et de formation, stagiaires, intervenants extérieurs rémunérés).

Respecter ce Code permet d'instaurer et de conserver des conditions de travail et d'apprentissage respectueuses de chacun(e), dans le non jugement et la confidentialité.

Tout manquement à ce Code pourra impliquer la suspension temporaire ou permanente de toute activité au sein de l'Institut.

L'équipe se réserve le droit d'intervenir si nécessaire, afin de faire respecter les points fondamentaux de ce Code Ethique.

Tous les membres de l'Institut (équipe dirigeante, formateurs/trices et adhérents/tes) s'engagent à respecter les points suivants :

✧ Appliquer la Charte Doulas de France (<http://doulas.info/charte.php>) dans ses échanges, ses relations avec tous les membres (stagiaires, formateurs/trices et adhérents/tes) :

✧ **Toute pratique ou accompagnement thérapeutiques entre les membres de l'Institut** (soins médicaux – sauf urgence -, recommandations alimentaires, hygiénistes, manipulations diverses, soins énergétiques, kinésiologie ou autres) n'a pas sa place dans les horaires destinés à la formation.

✧ **Bienveillance**

Il n'est pas acceptable de tenir des propos racistes, sectaires, xénophobes, homophobes, sexistes et des propos qui pourraient être perçus comme dégradants, humiliants, intimidants par toutes personnes impliquées dans l'Institut.

✧ **Confidentialité**

Il n'est pas acceptable de divulguer des informations qui ont été transmises dans la confidentialité.

Ceci concerne en particulier les échanges faits en privé (pendant les pauses par exemple), en sous groupe (pour le Travail de Fin d'Etudes par exemple), sur les listes de discussion, les mises en situation pendant les modules...

Sachant que ces comportements engendrent chez la/les personne(s) visée(s) un stress pouvant aller jusqu'à une perte de confiance en elle et en ses capacités professionnelles ou d'apprentissage, voire même entraîner un état dépressif, nous devons tous/toutes veillez à ne pas initier et/ou entretenir ces comportements.

Dans l'éventualité où cette situation se présente, les parties concernées doivent, dans un premier temps et si cela leur est possible, essayer de remédier à ce problème entre elles.

Si cela n'est pas possible ou infructueux, elles doivent faire appel individuellement à un membre de l'équipe dirigeante/formatrice de leur choix pour lui faire part de la situation : elles seront accueillies dans le respect et les échanges resteront confidentiels.

✧ **Non jugement**

Accepter l'autre tel qu'il est, tel qu'il se ressent, accepter ses forces, ses faiblesses, ses doutes, ses contradictions, dans sa globalité dans la mesure où il respecte le Code Ethique de l'Institut de Formation Doulas de France.

✧ **Droits d'auteur**

Ne pas utiliser sans accord explicite, les outils, listes de noms, créations thématiques ou pédagogiques d'autres stagiaires ou des formateurs et respecter les directives de la CNIL.

S'engager à respecter les droits de propriété intellectuelle.

Ne pas divulguer et utiliser le contenu de la formation à l'extérieur de l'Institut.

✧ **Les considérations, réflexions, et/ou remarques à caractère politique ou religieux n'ont pas leur place dans les horaires destinés à la formation.**

Nom et prénom :

Promotion/Qualité :

Date :

Signature :

Code Ethique Equipe

Institut de Formation Doulas de France

Ce Code Ethique s'applique à tout membre de l'équipe de l'Institut de Formation Doulas de France (c'est-à-dire membres du bureau, équipe de gestion et de formation, intervenants extérieurs rémunérés).

Respecter ce Code permet d'instaurer et de conserver des conditions de travail et d'apprentissage respectueuses de chacun(e), dans le non jugement et la confidentialité.

Tout manquement à ce Code pourra impliquer la suspension temporaire ou permanente de toute activité au sein de l'Institut.

Les membres du bureau, de l'équipe de gestion et de formation s'engagent à respecter les points suivants :

- **Appliquer le Code Ethique Général** de l'Institut de Formation Doulas de France
- **Etre adhérent de l'association Doulas de France**
- **Appliquer la Charte Doulas de France** dans ses échanges, ses relations avec ses collègues
- **Transparence dans la communication** concernant tous les aspects du fonctionnement, de la gestion etc. de l'Institut et de la formation
 - Utiliser systématiquement la liste de discussion «Institutdoulasfrance» pour communiquer tant sur les questions pédagogiques que sur les questions de fonctionnement administratif (supports de cours, outils pédagogiques, remboursement frais divers, salaire, calendrier, etc...)
 - La consulter régulièrement et répondre aux mails lorsque l'on est concerné
 - Utiliser les outils tels que google doc, skype, msn pour les travaux et projets
- **Respecter les compétences, le travail et les responsabilités de chacune** au sein de l'Institut (*voir document "Description des tâches et responsabilités des membres de l'équipe de l'Institut"*)
- **Veiller à ce que tout ce qui concerne la gestion, les problèmes relationnels etc. ne soient pas discutés devant les stagiaires mais en privé** avec les personnes directement concernées et, si indiqué, en rapporter sur la liste «Institutdoulasfrance» afin que toutes en soient informées et puissent faire des suggestions si besoin.
- **Positionnement de la formatrice :**

La formatrice est avant tout une doula et c'est en cette qualité qu'elle transmet la formation. Elle intervient en tant que **doula**, elle utilise son expérience et les compétences acquises dans le cadre spécifique de l'exercice de cette profession. Elle ne met pas en avant devant les stagiaires ses autres activités (ou autres professions) si elle en a en dehors de son activité de doula.

- Elle se doit de respecter la charte de Doulas de France en tous ses points et de faire en sorte qu'elle soit évoquée lorsqu'approprié pendant les modules, elle donne une image valorisante de la profession.
- La formatrice ne doit pas chercher à se mettre en avant ou à évoquer ses vécus et/ou expériences personnels (par opposition à professionnels) à moins qu'ils puissent servir les thèmes abordés, cela dans le but d'éviter d'être perçue comme modèle par les stagiaires.
- Elle se doit d'accueillir les opinions divergentes et encourager les stagiaires à le faire.
- Elle doit veiller à ne pas influencer les stagiaires et rester dans la neutralité.
- Elle évite toute familiarité envers ses collègues et/ou envers les stagiaires.
- Lors de la dispense de la formation les formatrices doivent s'abstenir de partager leurs opinions religieuses et/ou politiques avec les stagiaires.
- Les formatrices s'engagent à transmettre à partir des supports de cours validés par l'équipe pédagogique.

Nom et prénom :
Signature :

Qualité/Poste :

Date :